Phénomèna

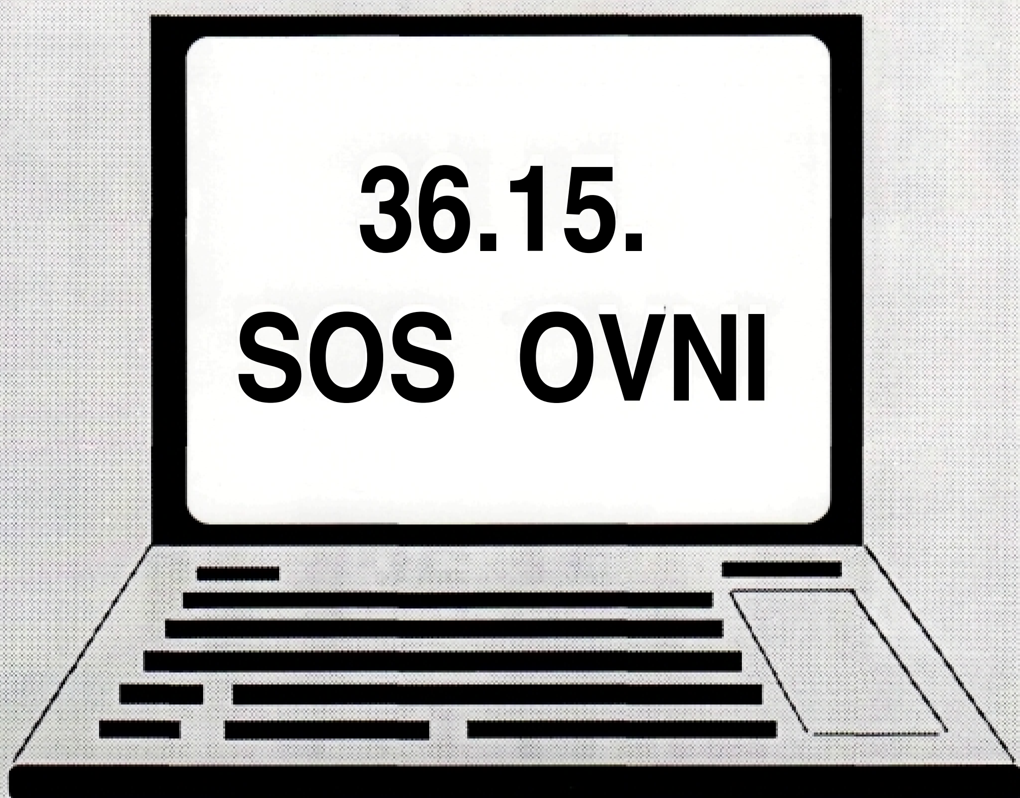
Inédit ! Jean-Jacques Velasco parle

CINQUIEMES RENCONTRES : LA CHINE ET L'URSS



Bimestriel N° 4 - Juillet-Août 1991


LAM



Mise à jour régulière

Nouvelles infos
Dossiers
Associations
Calculs astro.
Messagerie
Observations
Boîtes aux lettres
Etc.

Un monde nouveau

Phénomèna

Phénomèna est une publication **bimestrielle d'SOS** OVNI, association à but non lucratif. Ses objectifs sont d'étudier le phénomène ovni en marge de tout dogmatisme et de toute considération d'ordre mystique ou **sensasionnaliste.**

Rédaction

Renaud Marhic
Perry **Petrakis**
Gilbert Rolland

Rédacteur en chef et directeur de la publication

Perry Petrakis

SOS OVNI
Botte postale 324
13611 **Aix-en-Provence Cédex** 1 - France
Tel : 42.20.18.19. (24h/24)

Minitel :
36.15. Code SOS OVNI

Publicité :
42.27.26.18.

Correspondante :

Thierry Rocher
(Ile-de-France)
Laurent Toupet
(Centre)
Christian Morgenthaler
(Alsace)
Christian Soudet
(Seine Maritime)
Laurence Commandeur
(Rhône)
Jean-Paul Lamagna
(Isère)
Michel Figuet
(Var)
Jean-Pierre Ségonnes
(Gironde)
Eric Torchio
(Genève)

Avec l'ensemble du réseau d'alerte et d'expertise SOS OVNI **et** le concours de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Abonnements France et Europe :
6 numéros 120 ff

Composition et mise en page :
SOS OVNI

Impression :
Imprimerie Borel et Feraud • Gignac

De bonnes nouvelles

La première, c'est que nous nous sommes dotés des moyens (performants) nécessaires à la conception de Phénomèna. Ceci a pour corollaire d'abaisser les coûts de fabrication et d'améliorer la mise en page, comme vous pourrez le constater dès ce numéro. D'autres améliorations seront introduites au cours des mois qui viennent. La seconde a trait au contenu même de la revue que nous avons voulu didactique : compréhensible et complet. Nous avons été heureux de vous offrir ces derniers mois une information détaillée, souvent exclusive (interviews de Boris Chourinov et Jean-Jacques Velasco, photos extraites des films du 5 novembre et des films belges de Marchin et **Braine-le-Comte,** cas inédits, etc.). Mais il reste tant de choses **intéressantes** à dire ou à découvrir. Nous le ferons ensemble. Et lorsque l'information se fera rare... nous continuerons à créer l'événement.

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions ou commentaires, nos colonnes sont les vôtres. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Sommaire

Phénomèna. Bimestriel **n°** 4 - Juillet-Août **1991.** Dépôt légal et Commission **Pa**ritaire en cours. Photo de couverture : Jean-Jacques Velasco, Directeur du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (C.N.E.S.). En insert : une vue des Rencontres Européennes de Lyon. Clichés : P. Petrakis.

Manif

Rencontres de Lyon : le sommet des sept...

O Perry Petrakis

*Du 18 au 20 mai 1991, le rouge était mis pour la cinquième édition des Rencontres Européennes de Lyon consacrées au phénomène ovni. L'occasion pour nous de faire un point de ce qui s'y est dit et de rappeler, en quelques chiffres, ce que peut représenter cette manifestation que d'aucuns qualifient **d'"internationale"**.*

L'édition 91 se déroula, une nouvelle fois, dans un hôtel luxueux à proximité de l'Espace Tête d'Or, dans le secteur de Villeurbanne. Les sept pays représentés étaient la Suisse, l'Italie, la Belgique, l'URSS, la Chine, l'Allemagne et, bien **sûr,** la France et de fait, les exposés furent variés.

C'est le samedi à 14 heures que devait débuter la manifestation, sous la présidence de Thierry Pinvidic, **avec** un communiqué de l'Association de Sauvegarde et de Conservation des Etudes et Archives **Ufologiques** (SCEAU) qui projette de mettre en place un système de sauvegarde des archives de ceux abandonnant l'ufologie pour une raison quelconque. Les archives ainsi récupérées seraient transmises aux Archives Départementales qui, à leur tour, les tiendraient à la disposition des chercheurs.

Ensuite, ce fut au tour de Boris Chourinov (voir Phénomèna **n°** 1), venu spécialement de Moscou, qui stigmatisa, une heure durant, les erreurs commises par ceux, en France (journalistes et ufologues), ayant cherché à «vulgariser» les événements survenus en URSS. B. Chourinov devait s'appuyer sur plusieurs exemples précis (cas de Voronej et **Perm,** travestissement des faits et de l'information, comptes-rendus partiels et partiaux, traductions ridicules, etc.) qui retinrent toute l'attention des participants. On apprenait à cette occasion que l'on **devrait,** courant juillet, lui confier un poste à la tête d'un groupement de recherche sur les ovnis, au sein d'un holding de cinq sociétés soviétiques importantes, qui se chargeraient de tous les frais inhérents à cette mission. B. Chourinov devait néanmoins préciser que son acceptation dépendra de l'indépendance qu'on lui accordera.

A 17h00, c'est Franck Boitte (Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux) qui prit la parole pour évoquer l'analyse d'une photo prise au cours de la vague belge de décembre 1989 à avril 1990. La déception des participants fut grande en apprenant que les droits de cette photo, négociés pour la couverture du livre que la SOBEPS prépare pour octobre, ne permettaient pas de la montrer à Lyon, et ce, alors même que la revue française Sciences et Nature l'avait publiée il y a plusieurs mois. Les voies de la SOBEPS paraissent parfois bien impénétrables ! On devait toutefois apprendre, au cours du débat, que pour la journée du 12 mars dernier, notamment, au cours de laquelle la SOBEPS avait reçu 300 témoignages, la Force Aérienne Belge avait mis à la disposition de la société 13 tours de télécommunications ainsi que des dispositifs à amplification de lumière, afin qu'elle puisse mener à bien une surveillance nocturne du ciel conjointement avec les militaires.

Après le repas du soir, une pause salutaire devait permettre à certains participants de discuter jusque tard dans la nuit.

Le congrès reprenait le dimanche à 10 heures avec Jacques Scornaux qui allait revenir sur la vague belge d'une manière plus générale en synthétisant les particularités de son atypisme, en passant en revue les différentes hypothèses en présence, enfin, en résumant les questions que tout le monde est en droit de se poser : pourquoi une vague si limitée géographiquement ? Pourquoi essentiellement la nuit ? Pourquoi une prédominance de cette forme triangulaire ? Etc. Une nouvelle occasion de dresser le bilan de ce que nous savons... et de ce que nous croyons savoir.

C'est Shi Bo (de l'association chinoise «Exploration ovni») qui reprenait la parole à 14 heures. Une occasion rare, pour les participants, de faire le point sur la situation ufologique de ce grand pays. Nous apprîmes à faire connaissance avec une ufologie plutôt «exotique» où de méga-associations (parfois plusieurs milliers de membres !) utilisent tous les moyens en leur possession (observatoires, centres météo, Qi-Gong, une sorte de yoga, les études **parapsychologiques,** etc.)

Reportage photo : Perry Petrakis



Boris Chourinov (URSS)



Shi Bo (Chine)



Franck Boitte (Belgique)



Paolo Toselli (Italie)



Jacques Scornaux **(France/Belgique)**



Vue partielle des participants

pour effectuer leurs recherches. Shi Bo devait également nous exposer un phénomène de grande ampleur, qui se déroule à la même époque depuis plusieurs années, où les nerfs de certains pilotes militaires semblent mis à rude épreuve. Un cas où l'on perçoit d'ailleurs les prémisses d'une «concertation» entre les autorités militaires et les chercheurs privés. En tout cas un pays qui semble s'ouvrir progressivement même si son ufologie ressemble à celle pratiquée en Occident dans les années cinquante.

En 1987, le chercheur américain Thomas E. Bullard publiait le deuxième tome d'un important travail statistique consacré à l'étude des enlevés (par ovni) à travers le monde. En reprenant essentiellement la partie européenne de cette étude, le chercheur italien Paolo Toselli (du Centro Italiano Studi Ufologici) remarquait que les chiffres étaient en fait viciés par un certain nombre d'erreurs, dues pour la plupart, à la pauvreté de la matière première recueillie. A travers la contre-analyse de P. Toselli, on remarque notamment que Th. Bullard omit de s'adresser aux chercheurs les plus compétents de chaque pays cité, qu'il utilisa parfois de simples coupures de presse peu fiables, qu'il cita les cas lui tombant sous la main, en omettant souvent des cas importants et fort intéressants. En deux mots, des années d'un travail méritoire qui tombe à l'eau faute d'un protocole d'élaboration fiable. Un témoignage pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans de telles études.

L'après-midi devait se terminer en compagnie du groupe VECA 90 (Voyage d'Etude des Cercles Anglais) qui nous présenta le résultat de 15 jours d'expédition en Grande-Bretagne, résultat richement illustré (film, bandes vidéo, diapositives, cartes, etc.) dont on retiendra notamment deux éléments : une ferme mise au point par rapport à l'article signé VECA et paru dans Science et Vie, en partie modifié pour satisfaire à la «ligne» de la revue (*). Enfin, l'expérience de Verdes (Loir-et-Cher) au cours de laquelle il était démontré qu'un quintuplet (cercle central avec 4 satellites) pouvait se fabriquer en très peu de temps (1 heure) et avec très peu de moyens (un rouleau de jardinier et quatre bouts de ficelle). Un travail méritoire pour une conclusion étonnante : les cercles pourraient bien être d'origine humaine, oeuvres de sortes de «groupes de taggers des champs de céréales» donnant, chaque année, dans la surenchère. Une conclusion en tout cas qui ne manquera pas de relancer le débat.

Pour terminer, la soirée du dimanche fut réservée à la projection de divers documentaires américains, repris en français par la télévision canadienne et pourtant totalement inédits en France. L'occasion pour nous de découvrir en images, les enlevés célèbres, le crash de Roswell, le M J12, etc. Occasion aussi d'en débattre avec Jean-Luc Rivéra, qui eut la possibilité de côtoyer de nombreux protagonistes de l'ufologie américaine lors de longs séjours aux Etats-Unis.

Comme on peut donc le constater, les exposés furent intéressants et variés comme à l'accoutumée, et les débats nombreux et animés. Le bilan est globalement très positif et les Rencontres répondent à un réel besoin des chercheurs, des médias et, à travers eux, du public de s'informer et de se tenir au courant régulièrement de ce qui peut se dire ou se faire dans la recherche sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés. Gageons que la session de 1992 ne sera pas en reste.

Perry Petrakis

(*) On sait Science et Vie coutumier du fait et il existe d'ailleurs des précédents. En fait, la conduite de la rédaction de cette revue consiste, en matière d'ufologie, à n'évoquer que les affaires qu'elle sait pouvoir rationaliser, quitte à en modifier les données. La démarche est d'ailleurs d'autant plus pernicieuse que la revue s'indigne à longueur de colonnes de ce que l'on puisse lui faire ce procès d'intention.

Le bilan

Si on devait dresser le bilan chiffré de ces cinq dernières années, il serait éloquent. Il faut savoir que huit mois de travail précédent chaque session annuelle. Le budget global, sur cinq années, a été d'environ 230 000 francs (23 millions de centimes !). Environ deux cents chercheurs se sont succédés, représentant plus de dix pays (URSS, USA, Canada, Chine, Italie, Suisse, Hollande, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, France). Pour le domaine ufologique, furent représentés notamment : Jacques et Janine Vallée, William Moore, François Bourbeau, Hilary Evans, Edoardo Russo et Paolo Toselli, John Rimmer, Bertrand Méheust, Michel Bougard, Shi Bo, Boris Chourinov, etc. Pour le domaine scientifique ou technique : Terence Meaden (physicien), Michel Bounias (Biophysicien), Jean-Claude Ribes (astronome), Patrick Chassagneux (météorologue), Dominique Deyres (contrôleur aérien), Pierre-Marc Geste (psychiâtre), Jean-Bruno Renard (sociologue), etc.

Enfin, la publicité, généralement rare pour ce genre de manifestation, a été importante au cours de ces cinq dernières années, tant en France, qu'au Canada, en Italie, en Suisse et en Belgique. De l'AFP à France Info, en passant par Antenne 2, le Corriere della Sera, le Soir de Bruxelles ou encore Paris Match et VSD, rares sont les médias français à ne pas avoir évoqué la manifestation.

Communiqué

Depuis quelques années, des exemples dramatiques de pertes ou de destructions d'archives ufologiques montrent qu'il était urgent d'agir en faveur de la sauvegarde de ce patrimoine culturel.

A l'initiative de plusieurs chercheurs privés, indépendants ou représentants d'associations ufologiques, une structure spécifique a été créée dans ce but et en liaison avec les Archives Nationales.

Cette structure est une ASBL régie par la loi de 1901 et dénommée Sauvegarde et Conservation des Etudes et Archives Ufologiques : SCEAU/ Archives Ovni. Son siège social est à Paris.
Messieurs Gilles Durand, René Faudrin et Robert Fischer figurent parmi les fondateurs.

Les buts de l'association sont les suivants :

* sauvegarder le patrimoine ufologique privé;
* archiver cette documentation d'origine publique ou privée;
* gérer ce fond documentaire, ouvert à tous, en le protégeant et en l'organisant de façon structurée en liaison directe avec les Archives Nationales et Départementales;
* instaurer une démarche préventive facilitant une sauvegarde systématique de ce patrimoine culturel.

Tout courrier est à adresser au secrétariat :
M. Gilles Durand, SCEAU/Archives Ovni, B.P.19 - 91801 Brunoy Cédex

Bon de commande - Actes des Rencontres 1991

Attention ! Tirage limité

Je souhaite commander ......exemplaires des Actes des Rencontres Européennes de Lyon. Acet effet, je vous joins 100 ffx.... =_+ 20 ffde frais de port. Veuillez expédier ces articles à l'adresse suivante :

Nom :..Prénom :..

Adresse :..

Attention : veuillez noter que pour des raisons techniques, les Actes 1991 ne comprennent ni le texte de M. Scornaux, ni celui de M. Chourinov.

Bon de commande à découper ou à recopier

Scoop

Le SEPRA, côté coulisses

Jean-Jacques Velasco, né à Paris, est actuellement âgé de 45 ans. Possédant un BTS en instrumentation d'optique, obtenu au Lycée Fresnel à Paris, il devient Ingénieur au CNES dans le cadre de la promotion interne de cet organisme et rejoint rapidement le Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (GEPAN) de Claude Poher. Il travaillera également avec Alain Esterle avant de prendre lui-même la direction du GEPAN, qu'il transformera en Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques (SEPRA), en 1988. Il est par ailleurs maire d'une commune de 2000 âmes en Haute-Garonne. A la veille du quinzième anniversaire de la mise en place du ***GEPAN/SEPRA****, Jean-Jacques Velasco a accepté de nous accorder un entretien exclusif.*

Quels sont le fonctionnement, le budget et les moyens du SEPRA actuellement ?

Je crois que les choses sont assez claires. Le SEPRA est un service du Centre National d'Etudes Spatiales, qui a une mission définie par la Direction Générale du CNES. Celle, premièrement, de suivre et d'établir les prévisions des rentrées d'objets satellisés, qui sont de plus en plus nombreux, et deuxièmement, de reprendre les activités du GEPAN, arrêté en 1988.

Et le budget annuel ?

C'est un budget qui est attribué comme à tous les services du CNES, en fonction des besoins exprimés par les activités. C'est-à-dire qu'en l'occurrence, il y a à la fois un budget de fonctionnement qui comprend la rémunération des personnels permanents - il y a trois personnes qui travaillent dans le service - plus les équipements nécessaires au fonctionnement de ce service, moyens logistiques par exemple. Mais par ailleurs le SEPRA peut disposer de moyens financiers lui permettant de faire des enquêtes, un certain nombre d'analyses et diverses missions, qui ne sont pas négligeables lorsqu'il s'agit de se déplacer à plusieurs dans des endroits parfois éloignés.

Doit-on comprendre par là qu'ils sont illimités ? Quelle est l'enveloppe globale ?

Ce n'est pas illimité, il s'agit simplement de sommes qui sont révisées en fonction des besoins. Si je vous donne un chiffre d'1 MF (1 million de francs), c'est considérable, si je vous donne un chiffre de 10 KF (10 000 francs), vous allez me dire c'est minable. Ce que je vous dis, simplement, c'est que le SEPRA n'a pas de problème financier.

En novembre 88, une lettre d'information du CNES intronisait le SEPRA et par là-même enterrait le GEPAN. Pourquoi cette transformation ?

Je pense que c'était dû au fait que le GEPAN, de par sa vocation, ne correspondait pas totalement aux activités du CNES. Il y avait peut-être un peu une connotation trop liée aux aspects «soucoupe volante» ou à ce que les gens imaginent en général au travers de ces activités, à savoir une imagerie populaire, alors que le travail effectué permettait de mesurer ce qu'étaient les phénomènes aérospatiaux non identifiés dans leur généralité. Mais plus précisément, c'est vrai qu'on avait un accroissement de témoignages ayant trait aux problèmes de rentrées atmosphériques. Le CNES a donc sans doute voulu, à travers ça, essayer de comprendre davantage les problèmes de rentrées atmosphériques.

Est-il plus facile vis-a-vis de sa hiérarchie d'être directeur du SEPRA que du GEPAN ?

Je crois que c'est à la fois plus facile et plus difficile parce que la succession est lourde dans la mesure où mes prédécesseurs avaient quand même fait un énorme travail qui consistait en un premier temps à créer la structure, sur un sujet aussi délicat, il faut le reconnaître, et que partout, que ce soit dans la hiérarchie ou à l'extérieur, on ne voit pas forcément d'un bon oeil une structure qui a pour mission d'étudier les soucoupes volantes. C'est relativement difficile quand vous créez l'organisme, ça l'est sans doute un peu moins quand vous mettez en place une approche rigoureuse et scientifique. C'est également la même chose quand il faut durer dans le temps et notamment rendre plus opérationnels les

procédures et le travail d'expertise.

Quelle est la politique du SEPRA en matière de relations publiques et pourquoi ne reprend-t-il pas l'édition de notes techniques ?

C'est effectivement un problème auquel le CNES a été confronté. Ce n'est pas, contrairement à ce que beaucoup de gens peuvent penser, que l'on veut cacher des choses, c'est simplement un problème de moyens. Est-ce que l'on peut **passer une grande** partie de son temps à répondre à l'opinion publique en général... alors on ne fait que ça, ou est-ce qu'on fait un travail plus en profondeur sur les sujets dont j'ai évoqué tout à l'heure la teneur, et qui sont quand même des sujets plus importants que d'informer le public en permanence. Mais ce n'est pas pour ça qu'il ne faut plus le faire, ce n'est pas ce que je veux dire. Simplement, à une époque c'était dans la mission du GEPAN, aujourd'hui, ce n'est plus dans celle du SEPRA. Ce sont les relations publiques du CNES qui peuvent, sur demande des intéressés, informer le public de ces questions sur l'activité du SEPRA.

Il n'est donc pas exclu que dans un avenir pas *trop* lointain vous repreniez l'édition des notes techniques ?

Ce n'est pas exclu. Ce n'est pas marqué en tant que tel dans la mission du SEPRA, mais à partir du moment où le CNES est un organisme public, si un citoyen de ce pays demande une information, il n'y a aucune raison qu'il ne l'obtienne pas. Tout en sachant que cette information est quand même conditionnée par la nature des documents qui sont utilisés, qui sont des documents ayant trait à la vie des gens et qu'ils ne doivent donc pas faire état, dans des publications, du nom des lieux et des personnes concernées.



Comment circulent les résultats techniques et scientifiques d'une enquête, ne serait-ce que dans le monde scientifique ?

Là c'est un problème. A partir du moment où il y avait, au sein du GEPAN, une structure qui était un conseil scientifique ayant pour mission d'analyser, d'orienter et de fixer les missions du GEPAN, tout naturellement cela se faisait. Aujourd'hui cette structure n'existe plus, ce qui veut dire que le travail est fait, mais, la structure n'étant plus en place, les gens n'ont pas accès directement à ces données. Je dirais presque que c'est à la communauté scientifique de s'organiser et de demander les informations. Mais à mon avis elles sont disponibles.

Quels sont les laboratoires et organismes de recherche qui seraient susceptibles - comme il en avait été question dans la lettre de novembre 1988 - d'utiliser les résultats obtenus par le SEPRA dans le cadre de leurs propres travaux?

Je crois que ce sont tous les organismes qui font de la recherche. Ceux qui peuvent être intéressés sous une forme ou sous une autre, pour, sans doute, appuyer des recherches ou des études par des exemples concrets. On parle de la foudre en boule. C'est vrai qu'à ce niveau-là, il y a des gens qui ont émis **l'hypothèse** que ça existait mais elle n'a jamais été ni reproduite en laboratoire, ni démontrée

formellement sur le terrain. Un exemple : on a une enquête qui pourrait fort bien montrer que nous sommes en présence de ce type d'événement. Dans d'autres domaines, que ce soit les sciences humaines ou sociales, **si'l** y a des instituts ou des laboratoires qui veulent travailler sur tel ou tel thème concernant ce sujet, les données sont à leur disposition. Ce que je veux dire c'est qu'un individu en tant que tel n'aura pas forcément accès à ces données. Par contre, un organisme type CNRS, laboratoire de faculté ou institut quelconque pourra, en faisant la demande officiellement auprès du CNES, obtenir ces informations.

Tout semble indiquer, toujours dans cette lettre, qu'une étude plus approfondie des PA.N.I. pourrait être menée. Je pense à la coordination éventuelle d'études pluridisciplinaires. Par qui ces études pourraient-elles être menées ?

Ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question, c'est à la direction du CNES. Moi je ne suis ici qu'un technicien. Ce **sont-là** des questions ayant trait à la politique du CNES et je ne peux pas y répondre.

Pour revenir à ce que nous disions plus tôt, puisque le SEPRA ne livre aucune conclusion sur les enquêtes qui sont faites, à qui, en particulier, à part le CNRS et le CNES, servent le pré-traitement et, à fortiori, le traitement des données ?

Déjà ça nous permet de bien comprendre que ces données qui sont collectées et expertisées ont une valeur qui dépasse le simple constat. Je pense que c'est ce qui fait la grande différence avec ce qui avait été précédemment dit sur le sujet, c'est que peut-être, on a progressivement bâti un corpus d'informations qui commence à prendre une certaine consistance. Je ne dis pas que ce que nous avons fait est extraordinaire du point de vue des résultats, simplement que maintenant, petit à petit, on commence à mieux cerner l'ensemble des événements de nature indéterminée qui se déroulent dans notre environnement aérospatial. Que ce soient des événements de toute nature. C'est ça qui est à mon avis extrêmement intéressant. Nous sommes chaque fois confrontés à des cas qui, de par certains aspects ou circonstances, font qu'au départ, nous ne serons pas du tout sûrs d'avoir affaire à tel type d'événement. Mais c'est parce que nous

on commence à mieux cerner l'ensemble des événements de nature indéterminée qui se déroulent dans notre environnement aérospatial

avons pu, justement, mettre en place, à la fois une méthodologie, plus une expérience et un certain recul, **qu'aujourd'hui,** nous pouvons faire face **à** un grand nombre d'événements. Cela évite de tomber dans des pièges grossiers. Et je pourrais vous citer un certain nombre de cas.

Pouvez-vous nous parler des cas demeurés non identifiés ou classés comme tels dans vos fichiers ?

Il y a deux niveaux de cas demeurés non identifiés. Il y a d'abord les cas qui sont le résultat d'études statistiques sur les procès-verbaux de gendarmerie. Là, à partir d'un peu plus de 2000 procès-verbaux recueillis en 14 années, nous sommes en présence d'un résidu (trouvé à partir d'une classification mise au point grâce à la possibilité que nous avions de vérifier un certain nombre de données sur ces cas), de l'ordre de 20% de phénomènes de nature inexpliquée après analyse de ces procès-verbaux.

Puis, il y a un autre volet, qui est celui des cas **enquêtés.** Je précise que l'enquête n'est pas quelque chose de **systématique.** Elle est réalisée à partir de critères qui nous permettent d'évaluer certains aspects des cas qui nous sont signalés par la gendarmerie, l'aviation civile ou militaire. Ces cas nous permettent de mettre en valeur par exemple l'effet d'un médicament sur un individu, qui pourrait avoir des aspects hallucinogènes. Autre exemple, on peut mettre en évidence une **mésinterprétation** de la Lune à **l'horizon.** C'est arrivé. Tout un ensemble d'éléments comme ça qui peuvent, de prime abord, ne pas trouver d'explication, et qui ensuite en trouvent parce qu'il y a toute une logique qui faisait que les gens étaient dans des dispositions pouvant engendrer des confusions. Enfin, il y a des cas qui restent non expliqués, non pas parce que les témoins n'ont pas été de bons récepteurs ou n'ont pas retransmis l'information dans de bonnes conditions, ça, ça existe, mais parce que les effets constatés et la cohérence générale du discours, montrent à l'évidence qu'on ne peut pas répondre à l'interrogation posée par un phénomène qui a laissé une trace au sens large du terme. Mais ces cas-là sont relativement rares. On en a étudié peut-être 5 ou 6 depuis l'origine du GEPAN, et il en reste deux ou trois qui véritablement posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses.

Existe-t-il des affaires du type "Trans" ou l'"Amarante", dont le public n'aurait pas entendu parler ?

Il y en a eu. Mais elles n'ont pas été **enquêtées** parce que ça ne **se** justi-

fiait pas. On ne pouvait le faire pour des raisons soit liées aux conditions atmosphériques, au fait que les témoins n'étaient pas fiables ou qu'il y avait un certain nombre de circonstances et conditions qui ne le permettaient pas. A deux ou trois reprises on aurait certainement pu faire des enquêtes de cette nature.

Je voudrais revenir sur le traitement des données. Je n'ai pas bien compris quelle était leur destination finale, une fois traitées. Peut-on dire par exemple que, comme vous avez resserré les liens avec les autorités militaires, certains labos militaires se serviraient des travaux ou résultats du SEPRA pour mener à bien des travaux dont on n'aurait pas connaissance?

Non. Je ne le pense pas. Par contre, des travaux peut-être plus fondamentaux, comme ceux que réalise notamment Jean-Pierre Petit en Magnétohydrodynamique (MHD), sont probablement d'un intérêt militaire. Il n'y a qu'à voir d'ailleurs les Soviétiques lorsqu'ils développèrent des moyens de propulsion pour les sous-marins. Non, le problème reste entier. Ce que je veux dire c'est que notre rôle s'arrête à une étape qui est celle -je le répète - de l'expertise et de l'analyse des cas. Dans le passé, il y a un certain nombre de gens qui ont fait des études plus fondamentales sur certains aspects du problème, pour faire des expérimentations ou valider des théories, mais ce travail s'est arrêté depuis quelques années. Donc il serait quand-même intéressant, sur le plan de la recherche, de voir en fonction de certains éléments, si on ne pourrait pas engager de nouvelles études. Mais là, encore une fois, il manque un maillon dans la chaîne, qui est celui d'une autorité scientifique et technique, qui serait chargée de mettre en place ce genre d'étude.



Donc, si j'ai bien compris, un cas intéressant est étudié, expertisé, jugé intéressant, puis classé dans un tiroir, si personne n'en fait la demande.

C'est un peu caricatural, mais c'est ça oui.

Mais alors, quel intérêt, pour l'Etat Major de l'Armée de l'Air, d'avoir renforcé sa collaboration avec le SEPRA ?

Parce que sans doute il y avait des faiblesses dans le système. A savoir que, à un moment donné, il y avait des moyens qui étaient mis en place, qui n'étaient pas coordonnés et il était peut-être plus intéressant de renforcer cette collaboration. Parce que, encore une fois, le rôle de l'Armée de l'Air, consiste à collecter l'information et, dans le cadre des protocoles passés à l'époque du GEPAN, qui n'ont jamais été remis en cause, ce rôle peut être approfondi au niveau de la coopération, mais en aucun cas l'Armée de l'Air n'entreprendra des études beaucoup plus fondamentales sur des aspects de propulsion, d'aérodynamisme, etc. Si elle devait le faire, elle nous demanderait si nous avons des cas intéressants à étudier. Ce que je veux dire c'est qu'il n'y a pas eu autre chose qu'une collaboration, quand même plus approfondie.

Donc, a posteriori, aucune exploitation opérationnelle des informations qui pourraient leur parvenir de chez vous ?

C'est eux qui sont fournisseurs de

données. Donc si eux ont besoin d'exploiter de façon opérationnelle des données dont ils sont eux-mêmes maîtres, ils le font. Nous, ils nous le signalent parce que c'est dans le protocole. Vous savez, les administrations, faut pas leur demander plus que ce qu'elles ne doivent faire. Simplement, ils sont chargés de coordonner tous les moyens de suivi de l'espace **aérien,** ils nous fournissent toutes les anomalies qu'ils peuvent constater, tout ce qui est en dehors d'ailleurs du domaine de la sécurité de l'espace. Il y a des aspects «confidentialité militaire» qui nous échappent, mais en ce qui concerne des phénomènes de nature non agressive, inexpliqués sur le plan de leur suivi, il nous en font part.

Quels sont vos rapports avec eux?

Des rapports de coopération entre organismes qui ont passé des protocoles et ils Bont tout à fait honnêtes et sans problème.

Vous parlez du Ministère là...

Je parle du Ministère, de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air, je parle aussi du Centre Opérationnel de la Défense Aérienne (CODA) et même des bases aériennes lorsqu'on est appelé pour faire des enquêtes. C'est arrivé.

Pouvez-vous nous parler de la «table ronde» qui devrait réunir tous les ex-collaborateurs du GEPAN ?

Oui, c'est un sujet qui est à l'ordre du jour actuellement. Mais je voudrais quand même préciser les choses. Il ne s'agira pas d'une «table ronde» où tous les **ex-collaborateurs** du GEPAN seront convoqués. Il s'agira probablement de convier les anciens membres du conseil scientifique du GEPAN. C'est-à-dire un certain nombre de personnalités qui, en fonction du travail qu'elles ont accompli dans le cadre de la mission du GEPAN, ont droit à l'information concernant les travaux du GEPAN et l'arrêt de cet organisme. En ce qui concerne les collaborateurs, il y en a deux sortes : ceux qui, par le biais des protocoles passés, sont destinataires de droit de cette information. Ce sont par exemple les représentants de la Gendarmerie Nationale, de l'Aviation Civile, **de** la Météorologie, etc. qui sont conviés à cette réunion de debriefing, puis il y a des collaborateurs occasionnels, des gens avec qui le GEPAN, puis le SEPRA, ont continué de travailler, en passant, par exemple, des conventions ou des marchés, pour faire des expertises, des analyses, voir même des études. Il y a même aussi des laboratoires qui ont fait des études plus fondamentales, que ce soit en sciences humaines, ou en sciences physiques et là il y a eu un malentendu. Parce qu'à une époque, c'est vrai que le GEPAN avait même pris des stagiaires de très haut niveau, qui sont restés plusieurs mois, voire même plus d'une année pour certains, et cela a peut-être mis un peu la confusion dans l'esprit des gens. A savoir que le CNES faisait de la recherche fondamentale sur les objets volants non identifiés. Pas du tout ! Il faut clarifier les choses. Le CNES n'a non seulement jamais fait cette recherche fondamentale, mais en plus, sur le sujet, il abordait des aspects très particuliers. Par exemple, mettre au point les procédures d'analyse des témoignages, etc. C'était vraiment des points très ponctuels.

il y a des aspects "confidentialité militaire" qui nous échappent

Que va-t-on lui dire à cet ex-conseil scientifique ?

Je crois que le CNES fera le bilan des activités du GEPAN jusqu'en 1988. Après 1988, c'est le SEPRA. Simplement il les informera. Il ne faut pas penser qu'il y a une dichotomie entre ce qui se faisait avant et ce qui se fait après. Il y a une continuité. Si on parle des statistiques, on verra que leur rôle est de faire le bilan de ce qui s'est passé durant cette période. Les procès-verbaux, plus tous les travaux qui ont été faits sur la nature du phénomène impliqué sont des choses qui seront dites dans la continuité. Il n'y aura aucune rupture. On ne cachera rien.

Parlons-en des statistiques justement Que disent-elles actuellement ? Fréquence d'arrivée des P.V. et pourcentage de cas qui seraient à retenir comme intéressants ?

Ce qu'on peut dire c'est qu'il y a assez peu de témoignages qui parviennent aux brigades locales. On peut dire qu'il y a grosso modo 50% de moins de procès-verbaux par rapport à la période des années 80. Là ça veut dire plusieurs choses si on analyse. D'abord que le public n'est pas suffisamment sensibilisé pour apporter ses témoignages dans les brigades. Ensuite, qu'il se passe peut-être moins d'événements et que le public a été éduqué à une certaine forme de perception des choses. Bien que le cas du 5 novembre, par certains égards, montre que, s'il y a un événement de très grande ampleur, il génère quand même énormément de témoignages. Je précise que rien que pour le cas du 5 novembre, nous avons reçu 225 P.V. de gendarmerie, ce qui est considérable ! C'est la première fois que nous recevons autant de P.V. Et l'on a reçu près de 800 témoignages de particuliers. **Ca** peut concerner plus de 2500 personnes puisque parmi les témoignages, il y avait des lettres qui comprenaient trois ou quatre

simultanés. Donc, souvent, je dirais que ce sont les événements qui conditionnent les témoignages. C'est vrai que lorsqu'il y a des phénomènes de nature tout à fait exceptionnelle, les gens qui n'ont pas d'attente particulière (excluons ceux qui sont des croyants purs et **durs** en l'origine extraterrestre des phénomènes en question, ou les opposants farouches, on a les deux qui s'affrontent, le témoin «normal» donc, qui est confronté à un phénomène de nature tout à fait exceptionnelle, aura la réaction suivante : soit il a peur de passer pour quelqu'un de dérangé ou de peu crédible s'il allait raconter ce qui lui arrive à la gendarmerie, donc cette personne garde pour elle ce qu'elle a observé. A ce moment-là, il ou elle n'en fait pas état, ou alors à son entourage, et c'est vous qui avez le privilège de recevoir ce témoignage, soit alors, la personne, en toute connaissance de cause, parce qu'elle veut justement une réponse à ses interrogations, va voir la gendarmerie qui lui semble être l'organisme sur lequel elle peut s'appuyer et qui peut lui apporter une certaine sécurité étant, sans doute, en France, l'administration la plus structurée et la mieux répartie sur le plan géographique. A ce moment-là, on peut être sûr que **le** cas va nous être rapporté dans de bonnes conditions, et ça nous permet de faire une intervention si le cas le justifie.

Pour le 5 novembre, vous avez dû avoir des contacts avec de nombreux groupements ou personnes. Quel regard portez-vous au travers d'un cas comme celui-là, sur la «communauté ufologique» ?

Je dois dire qu'à mon avis, elle est moins pesante que dans les années 70. Déjà de par sa structure-même, la communauté ufologique, comme vous dites, me semble être en très nette perte d'audience dans l'opinion, et même par le nombre de ses membres actifs. J'ai le sentiment de me retrouver un peu devant un phénomène de secte, mais prenez-le au sens général du terme. A savoir qu'il y a des gens qui militent dans ces associations pour essayer d'avoir une concordance par rapport à leurs attentes. Donc à partir du moment où il y a très peu d'événements qui se manifestent, qu'est-ce que ces associations peuvent bien avoir à dire sur quelque chose qui, en définitive, a déjà été étalé sur la place publique, non seulement au travers d'une littérature qui est celle des revues qui étaient publiées par les deux ou trois associations qui étaient fortes dans les années 70, mais en plus par toute une littérature qui remplit abondamment les bibliothèques de beaucoup de gens. Je dirais qu'il n'y a pas eu tellement de pression de la part des associations. Simplement, ce sont des individus qui, parce qu'à un moment donné ils étaient impliqués dans ces questions, se sont interrogés, ou ont interrogé, par l'intermédiaire des médias, les organismes comme le nôtre.

cette affaire est très troublante

Vous en parlerez dans votre livre?

(rires) Un petit peu.

Que pensez-vous du dernier ouvrage de Jacques Vallée ?

Je connais bien Jacques Vallée parce que j'ai eu l'occasion de le rencontrer, en plus c'est un ami. Je pense qu'il fait peut-être partie de ces gens qui ont été déçus par les mouvements ufologiques. Je dirais que c'est un penseur solitaire qui a peut-être eu la chance de **travailler** très tôt sur ce sujet. Il en a vu assez rapidement les limites et je crois qu'il cherche des voies. Donc il formule des hypothèses. Il ne détient peut-être pas la vérité au sens propre du terme, je dirais que **c'est** utile qu'il y ait des gens comme lui, qui réfléchissent à la question. Maintenant je ne sais pas si ça pourra faire vraiment avancer les choses.

Au sujet de ses hypothèses, vous ne vous prononcez pas...

Non je ne me prononce pas parce que je crois, à mon avis, que ça ne repose que sur des spéculations. Je ne suis pas du tout convaincu des arguments qu'il avance sur un certain nombre de faits qu'il est allé collecter à droite et à gauche dans le monde. Maintenant, lui a eu l'avantage, par rapport à d'autres, de pouvoir le faire. C'est-à-dire d'aller dans des contrées très éloignées où peut-être certaines personnes ne pouvaient pas le faire. Mais est-ce que ça change grand' chose... j'en sais rien.

Pouvez-vous nous dire s'il y a du nouveau sur le cas de la détection radar des Baléares (voir Phénomèna n° 1) ?

Je pense que vous avez eu l'information comme moi. C'est une affaire qui nous est parvenue par le canal de l'Aviation Civile. Immédiatement nous avons essayé d'en savoir plus. Nous nous sommes donc renseignés auprès des autorités espagnoles et algériennes, par le biais de l'Aviation Civile, je le précise. Nous n'avons pas eu de réponse aux questions que nous nous posions. Nous n'avons qu'une version, celle de l'équipage et c'est fort dommage parce que je pense que c'est un cas qui aurait pu nous permettre de faire un travail intéressant, notamment sur la validation des données objectives du radar, c'est un peu dommage qu'il n'y ait pas eu d'observation visuelle, car nous aurions eu à la fois l'observation visuelle et celle du radar, ça

renforçait un peu plus le cas. Maintenant cette affaire est très troublante. Les éléments qui sont fournis par l'équipage à partir de l'observation radar font quand même état de phénomènes d'acquisition électromagnétique qui sortent incontestablement du commun.

Vous n'avez donc aucune «baguette magique» vous permettant d'aller plus loin...

Non pas du tout !

Vous qui êtes bien placé, puisque le SEPRA est l'un des rares groupes officiels au monde, pensez-vous, en fonction des éléments à votre disposition, que l'on puisse parler d'un reliquat de phénomènes réellement extraterrestres. Autrement dit, pour vous, les ovnis existent-ils?

ça laisse supposer qu'il y a, derrière, une intelligence

Là, il y a plusieurs choses dans votre question. Tout d'abord il y a un postulat qui est «s'agit-il ou non d'événements de nature extraterrestre». C'est déjà tout un programme, je dirais presque scientifique, qui est abordé par des gens, de différentes disciplines d'ailleurs (**exobiologistes, astrophysiciens,** etc.) qui essayent de déterminer s'il y a de la vie dans l'univers et, en allant plus loin, **si** l'existe des civilisations qui pourraient être plus avancées et par conséquent venir nous visiter. **Ca** c'est une hypothèse. La deuxième chose consiste à savoir si par rapport aux phénomènes que nous avons recensés, il y en a qui n'ont pas reçu de réponses en termes de connaissances technologiques ou d'évolutions maîtrisées par l'homme aujourd'hui. Je ne peux pas répondre de façon formelle. Disons simplement que les événements qui ont été enregistrés et mesurés, à Trans-en-Provence, en particulier, mais aussi le cas de l'Amarante et un ou deux autres, laissent supposer qu'il y a des phénomènes qui **échappent** complètement à notre **entendement,** que ce soit du point de vue des effets constatés, qui ne répondent **en** rien à des vérifications **que** nous avons essayé de faire, mais aussi par rapport à l'évolution de ces événements dans l'environnement aérospatial. Je dois dire que ça laisse supposer qu'il y a derrière ça une intelligence. Mais de là à aller plus loin, je crois que ce serait très largement spéculer.

Les "un ou deux autres" que vous évoquez, ce sont lesquels?

Ce sont des cas que nous avons étudiés, qui n'ont pas été investigués aussi profondément et sur lesquels on n'a pas le même support en termes d'éléments objectifs, c'est-à-dire des indices accréditant l'observation visuelle. Car, bien souvent, vous le savez comme moi, c'est vrai que ce qui reste, c'est souvent un discours et pas autre chose. Or, ce qui est important, c'est d'avoir le discours, mais aussi autre chose, quelque chose de supplémentaire. La «preuve» comme on dit en termes judiciaires.

Votre livre sortira probablement l'année prochaine ?

Probablement. C'est un lourd travail. Mais ce que je voudrais dire c'est que ce livre ne **contiendra** pas de révélation exceptionnelle. Simplement, c'est un peu la synthèse de ces 14 années passées au GEPAN, puis au SEPRA, pour bien montrer qu'aujourd'hui, on peut très bien parler de ces questions, sans pour autant plonger, soit dans le mysticisme ou l'irrationnel, soit au contraire dans le scepticisme ou la rationalité la plus totale. Je pense que l'approche qui **a** été celle du CNES, est une approche juste et raisonnable, qui fait la part des choses et qui n'a rien d'autre comme objectif que d'essayer de montrer que notre environnement aérospatial recèle encore bien des inconnues et que notre tâche est peut-être d'essayer de progresser dans le sens de la connaissance. Après... les problèmes éthiques, philosophiques ou autres que ça pose, je crois que tout le monde les a posées : «qui sommes-nous ?», «d'où venons-nous ?», «où allons-nous ?». C'est du ressort de la conscience individuelle et collective, mais moi, ce n'est pas mon travail. Mon travail est d'essayer de collecter ces informations et d'en tirer le maximum.

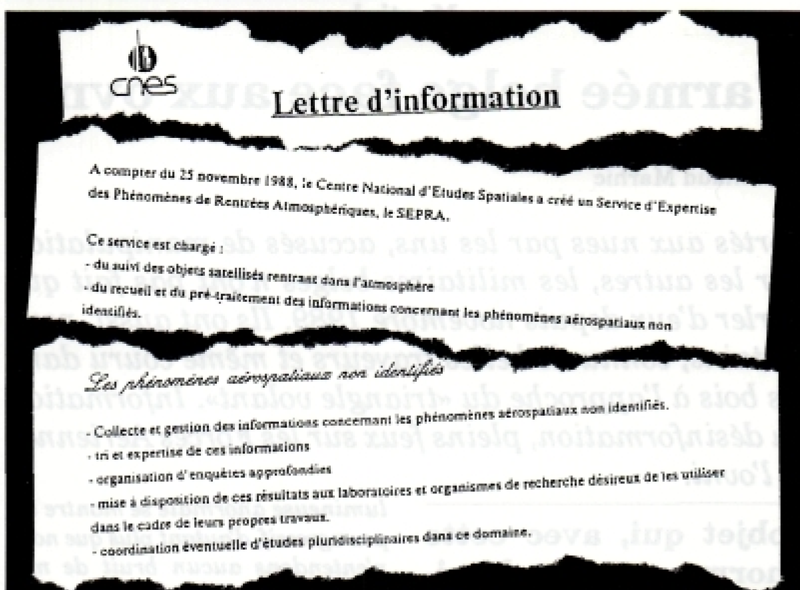
Que répondez-vous aux gens qui disent que le SEPRA est un «étouffoir», un endroit où tout arrive et d'où rien ne ressort, destiné à faire le black-out, etc. ? C'est un argument couramment utilisé par les détracteurs du SEPRA.

le SEPRA n'a été mis en place ni par l'armée, ni par le gouvernement

Je dirais que c'est un argument qui est facile à utiliser dans la mesure où les gens n'ont peut-être pas une information suffisante, ou ne savent peut-être pas le travail qui y est fait. Encore une fois, je le répète, ce n'est pas une commission qui a été mise en place par l'armée, **ni** par le gouvernement, le CNES est un service public. Le CNES a reçu une mission du gouvernement, il s'avère que dans sa mission, il y a une petite cellule qui a pour objet d'essayer de clarifier un peu les choses sur des éléments qui ne reçoivent pas d'explication a priori, à partir de là, peuvent être mises en place un certain nombre d'études ou de recherches qui seraient prises en charge par des organismes dont c'est l'objec-

tif. Donc l'activité du CNES en tant que tel est parfaitement connue de tous. Il ne doit pas, je l'ai déjà dit, passer tout son temps à faire une **information** tous azimuts. D'abord, l'information doit se faire au sein de l'organisme. A partir du moment où la direction du CNES est satisfaite par le travail du **SEPRA,** si quelqu'un a besoin au niveau des instances gouvernementales ou du citoyen, d'avoir des informations plus précises, il en fait la demande. Mon rôle n'est pas d'expliquer la politique du CNES, j'ai un rôle beaucoup plus fondamental qui est celui d'un travail sur le terrain, que nous avons fait.

Propos recueillis à Toulouse le 18 juin 1991 par Perry Petrakis et Renaud **Marhic**


cnes

Lettre d'information

A compter du 25 novembre 1988, le Centre National d'Etudes Spatiales a créé un Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques, le SEPRA.

Ce service est chargé :
- du suivi des objets satellisés rentrant dans l'atmosphère
- du recueil et du pré-traitement des informations concernant les phénomènes aérospatiaux non identifiés.

Les phénomènes aérospatiaux non identifiés

- Collecte et gestion des informations concernant les phénomènes aérospatiaux non identifiés.
- tri et expertise de ces informations
- organisation d'enquêtes approfondies
- mise à disposition de ces résultats aux laboratoires et organismes de recherche désireux de les utiliser dans le cadre de leurs propres travaux.
- coordination éventuelle d'études pluridisciplinaires dans ce domaine.

La lettre d'information diffusée par le Cnes en 1988.

Mais qu'est donc le SEPRA ?

On nous demande souvent comment faire pour obtenir des réponses du SEPRA Pour notre part, nous avons simplement l'habitude de poser poliment les **questions**. Une "recette" que nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à appliquer, et l'on serait étonné si l'on connaissait les noms de ces ufologues, d'avis parfois fort différents, qui, d'une manière ou d'une autre, prennent régulièrement contact avec Jean-Jacques Velasco.

Le SEPRA n'est décidemment pas ce que certains croient. Au cours de cette journée passée à Toulouse, nous n'avons pas vu de gigantesques salles d'ordinateurs grouillant de personnel scientifique, mais trois modestes bureaux, une - petite - salle de projection et une - très petite - salle d'archivage. Le tout géré par un chef de service, sa secrétaire et un technicien. Et qu'on ne s'y trompe pas, le GEPAN en son temps, excepté son conseil scientifique, n'était rien de plus même si, aujourd'hui comme hier, Jean-Jacques Velasco peut, selon le bon vouloir de sa hiérarchie, disposer des importants moyens du CNES.

En écoutant Jean-Jacques Velasco, on comprend qu'il n'est pas toujours évident de faire rimer les mots "ovni" et "hiérarchie". Cela demande une constance (J.-J. Velasco faisait partie du GEPAN dès sa création en 1977. C'est lui qui déclenchera l'enquête sur le célèbre atterrissage de Trans-en-Provence) et une personnalité que ses apparitions télévisées ne laissaient pas forcément soupçonner.

Nous avons donc suivi le patron du SEPRA de dossier en dossier, de salle en salle. L'occasion de découvrir ses points de vue, très étonnants pour certains comme le montrera son livre, sur l'actualité ufologique la plus brûlante. L'occasion aussi de constater, au passage, que les conclusions du GEPAN sur l'enregistrement d'un **ovni** à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique) en 1987 recoupent celle qu' SOS OVNI porta à l'époque : un faux. L'occasion enfin de visiter le "musée" où se côtoient, pour les initiés, un fragment de la bombe de Bernay, une tuile de Bertre et des débris de fusée porteuse...

Mais ne nous a-t-on pas caché l'essentiel ? Car pour beaucoup, et il n'est pas question d'éluder le problème, le GEPAN et le SEPRA sont avant tout des organismes "*chargés de cacher la vérité sur les ovnis*". Plutôt qu'un avis péremptoire, qu'il nous soit permis une simple question : comment un tel organisme pourrait-il être dirigé par un homme qui n'hésite pas à parler, pour des cas qu'il a **enquêtés,** de phénomènes physiques manifestement intelligents ?

R.M.

Martial

L'armée belge face aux ovnis

Renaud Marhic

Portés aux nues par les uns, accusés de manipulation par les autres, les militaires belges n'ont pas fait que parler d'eux depuis novembre 1989. Ils ont aussi, pour certains, connu de belles frayeurs et même couru dans les bois à l'approche du «triangle volant». Information ou désinformation, pleins feux sur les Forces Aériennes et l'ovni.

l'objet qui, avec cette énorme masse lumineuse anormale, se montre un peu agressif

Le document était connu des ufologues belges et français depuis plusieurs mois quand la Société Belges d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) en décida la publication. On a donc pu lire, en avril dernier dans la revue **Inforespace** (1), le **témoignage** du Lieutenant-Colonel **André** A. **de** la force terrestre belge.

Ce récit prend place le 11 décembre 1989, vers 18h45, sur la route dErnage à Gembloux. Le témoin, accompagné de sa femme, va apercevoir «trois ou quatre panneaux de lumière» sous lesquels se trouve «un gyrophare rouge», l'ensemble suivant une trajectoire parallèle à celle du couple, jusqu'à ce que le Lieutenant-Colonel A. arrête son véhicule : ***«Ensuite**, l'ovni s'est brusquement dirigé dans notre direction.* ***Seul*** *un phare de lumière blanche, énorme, plus gros qu'un phare d'un énorme transporteur aérien, était visible. Ici, une certaine appréhension me saisit. Mon épouse prend peur et me demande de redémarrer, compte tenu de la nouvelle direction empruntée par l'objet qui, avec cette énorme masse lumineuse anormale se montre un peu agressif, d'autant plus que nous n'entendons aucun bruit de moteur... Cet engin était silencieux !».*

Le phénomène dont l'altitude est évaluée à 200 ou 300 mètres et la vitesse à 50 ou 60 **km/h,** va ensuite prendre un virage extrêmement serré à 180°, puis disparaître en direction du sud/sud-ouest. L'observation a duré 5 à 8 minutes. Après quelques hésitations, le Lieutenant-Colonel A décidera d'en faire part, par écrit, au cabinet du Ministre de la Défense Nationale.

A en croire une autre source, particulièrement bien informée, un autre officier belge, de la force aérienne cette fois, aurait déjà connu pareille mésaventure un mois plus tôt, en novembre 1989.

Le service de renseignement de l'armée américaine, la Defence Intelligence Agency **(DIA),** a diffusé cette information au milieu de plusieurs autres. Nous avons décidé de vous présenter ce télex, précédemment publié aux Etats-Unis dans le bulletin de l'association Citizens Against Ufo Secrecy (CAUS)(2). Ce message est en fait la deuxième partie d'une transmission en deux temps. La première reproduit un article de journal alors que celle-ci traite principalement des réactions de l'armée belge face à la vague. On notera, en illustration, la liste impressionnante des destinataires du télex.

Pays : Belgique.
Sujet : La Belgique et la question des ovnis.
Emission télévisée de mars (censuré)
(censuré)

6. Debrouwer (3) a relevé le nombre important d'apparitions signalées, en particulier en novembre 1989 dans la région de Liège, et le fait que la Force Aérienne Belge et le Ministère de la Défense prennent la question au sérieux. Les experts de la Force Aérienne Belge n'ont pas non plus été capables d'expliquer le phénomène.

*7. Debrouwer s'est tout spécialement tourné vers la possibilité que les objets soient des avions de l'USAF, B2 ou **F1**17, qui n'apparaîtraient pas sur les radars belges, mais pourraient être repérés à vue, s'ils étaient en opération à basse altitude dans la région **ar**dennaise. Il a clairement indiqué qu'aucune demande de survol par l'USAF n'avait été reçue pour ce type de mission et que les prétendues observations ne correspondaient pas le moins du monde aux caractéristiques observables de l'un et l'autre appareil américain.*

8. M. Brennig (4) a depuis lors assuré la communauté qu'il est en train de mettre au point une autre campagne d'observation des ovnis et qu'il demande en particulier l'aide du Ministère de la Défense belge.

*9. (Censuré) a raconté une apparition semblable d'ovni qui s'est produite, **semble-t-il,** en présence d'un officier belge de la Force Aérienne dans la même zone près de Liège, courant novembre 1989. Le témoin et sa femme ont censément été aveuglés par un énorme objet brillant, en vol, tandis qu'ils se*

Télex expédié par les autorités américaines

[redacted]
RUFHNA/USDELMC BRUSSELS BE
RUFHNA/USMISSION USNATO
RUDOGHA/USNMR SHAPE BE
RUEAIIA/CIA WASHDC
RUFGAID/JICEUR VAIHINGEN GE
RUCBSAA/FICEURLANT NORFOLK VA
RUEKJCS/SECDEF WASHDC
RUEHC/SECSTATE WASHDC
RUEADWW/WHITEHOUSE WASHDC
RUFHBG/AMEMBASSY LUXEMBOURG
RUEATAC/CDRUSAITAC WASHDC
[redacted]

6. (U) DEBROUWER NOTED THE LARCE NUMBER OF REPORTED SIGHTINGS, PARTICULARLY IN NOV 89 IN THE LIEGE AREA AND THAT THE BAF AND MOD ARE TAKING THE ISSUE SERIOUSLY. BAF EXPERTS HAVE NOT BEEN ABLE TO EXPLAIN THE PHENOMENA EITHER.

7. (U) DEBROUWER SPECIFICALLY ADDRESSED THE POSSIBILITY OF THE [redacted] USAF B-2 OR F-117 STEALTH AIRCRAFT [redacted]

déplaçaient en voiture sur l'autoroute. Ils se sont arrêtés, mais ont eu si peur qu'ils ont abandonné le véhicule et couru dans les bois. Ils n'ont pu fournir une description détaillée, mais quel que fut le phénomène, celui-ci leur semblait certainement réel. (Censuré) a souligné leur crédibilité sans faille.

Commentaires :

*1. Le commentaire de (censuré). Il **n'a** pu apporter que **très** peu de renseignements concrets sauf ceux nécessairesà la vérification du grand nombre d'apparitions et des points communs de certaines d'entre elles courant novembre 1989. (Censuré).*

2. La Force Aérienne Belge considère que quelques phénomènes ont été provoqués par des couches d'air à température inversée, par des rayons laser et autres formes d'éclairage à haute intensité frappant les nuages. Mais une quantité remarquable s'est produite par des nuits claires et sans aucune activité explicable à proximité.

*3. (Censuré). La Force Aérienne est préoccupée par les questions touchant aux ovnis et a pris des mesures pour approfondir tout ce dont elle dispose à ce sujet. (Censuré) a avoué cependant qu'il n'est pas optimiste quant à la solution du **problème.***

4. Commentaire du responsable du terrain de (censuré). L'USAF a bien confirmé à la Force Aérienne et au Ministère de la Défense belge qu'aucun avion furtif américain n'opérait dans la région des Ardennes pendant les périodes en cause. Ceci a été divulgué à la presse dupays et a largement été diffusé.

jusqu'ici, l'hypothèse de la manipulation a surtout souffert des arguments de ses défenseurs

Voici donc, dans le style haché des télex, qui plus est largement censuré, le point sur la vague de témoignages **ovni** en Belgique, établi en mars 1990 par la **DIA** américaine.

Ce document, qui n'est qu'une constatation stricto sensu d'un ensemble d'événements et de déclarations, ne permet sans doute pas de cerner la position américaine quant à la vague. Il jette par contre un nouvel éclairage sur les autorités militaires belges. Car c'est bien une armée et un Ministère de la Défense ne comprenant manifestement pas ce qui se passe que nous décrit la DIA.

Ceci peut être un élément de réponse à une question fréquemment posée : «L'armée belge aurait-elle manipulé l'opinion, sur le thème des ovnis, pour couvrir des activités (essais en vol de prototypes, etc.) classés «secret défense ?». On peut penser **que** ces télex n'étayent pas cette hypothèse. Examinons-la tout **de même** un **peu** plus avant.

L'information du public s'arrêtent bien souvent là où commence la raison d'Etat, s'interroger sur d'éventuelles manipulations politico-militaires est une démarche pertinente. Mais dans le cadre qui nous préoccupe, on doit constater **que** jusqu'ici, **l'hypothèse** de la manipulation a surtout souffert des arguments de ses défenseurs.

En France, on entendit par exemple dire qu'il était «louche» qu'à l'occasion d'une opération de surveillance du ciel durant le week-end pascal 1990, l'armée mette à la disposition des ufologues de la SOBEPS deux avions... à hélices ! On glosa sur la lenteur de ces appareils destinés à «chasser» l'ovni. La SOBEPS aurait pourtant bien fait la demande d'un type de matériel encore plus lent. Des hélicoptères de transport où le «personnel scientifique» de la société pourrait prendre place. La plupart des témoignages recueillis alors décrivant des phénomènes se déplaçant lentement et à basse altitude, l'utilisation d'un tel matériel était parfaitement logique. D'autre part, le décollage des chasseurs à réaction F16 était bien prévu ce soir-là, pour peu que les radars détectent quelque chose, ce qui ne fut pas le cas (5).

A propos de ces mêmes chasseurs F16 qui, dans la nuit du 30 au 31 mars 1990 enregistrèrent sur leur radar de bord des échos au comportement anormal (6), on dit aussi que l'armée fournit des chiffres manifestement erronés et aberrants. Des calculs d'accélérations censés le prouver circulèrent. Entre les mains de spécialistes, ils s'avérèrent faux. Des collaborateurs d'

SOS OVNI et de la SOBEPS, respectivement ingénieur en aéronautique et physicien purent le constater.

Toujours à propos de cette détection, on peut se demander si la déclaration du Colonel De Brouwer sur RTL, le 12 juillet 1990, va dans le sens d'une manipulation dont le but serait de convaincre la population de la présence d'ovnis : *«Il y a deux hypothèses. Ou bien c'est ce qu'on appelle un «faux lock-on»* (détection, NdA) *avec des interférences électromagnétiques dont on ne connaît pas l'origine, ou bien il y avait vraiment un objectif en l'air. Si c'est le cas, on pourrait en conclure que c'est un comportement tout à fait anormal, à des vitesses qui dépassent celle, actuelle, des avions. Nous n'en connaissons pas ayant de telles performances. Mais les gens au sol n'ont pas suivi les événements qui se sont passés en l'air, on est donc toujours prudent».*

Ces gens au sol ne sont d'ailleurs autres que des gendarmes qui observèrent pourtant bien quelque chose cette nuit-là. Leur rapport fut publié par le Ministère de la Défense belge. Il ne nous fallut guère de temps pour déterminer, comme le firent beaucoup d'autres, la valeur des observations des gendarmes. Ceux-ci avaient en effet opéré une confusion, prenant le lever et le coucher de diverses étoiles pour des déplacements d'ovnis. D'où la non-corrélation de leur récit avec les détections radar (7). Etait-ce donc avec de si pauvres documents que l'on espérait manipuler l'opinion ?

Pour finir, rappelons enfin que les autorités militaires belges ne furent pas les seules à afficher une totale ignorance quant à la nature des phénomènes observés depuis novembre 1989. Il en alla de même au niveau politique, qu'il s'agisse de M. Guy Coëme, Ministre de la Défense, ou du cabinet interministériel qui décida, en avril 1990, de l'aide en matériel apporté à la SOBEPS. Si manipulation il y a, elle est donc bien politico-militaire. Du coup, on peut se perdre plus que jamais en conjectures quant à sa nature et son origine.

La mascarade

La désinformation, ou plutôt l'information de bazar, existe bien à propos de la vague belge.

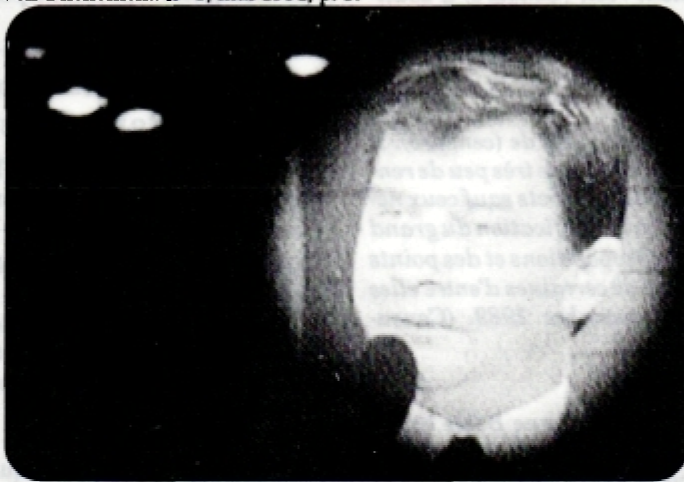
Témoin, l'émission de Patrick Sabatier «Si on se disait tout», diffusée sur TF1 le 24 mai dernier.

Rappel des faits : le 12 mars 1991, deux citoyens belges, totalement indépendants, filment chacun un phénomène lumineux, dans le ciel de Marchin pour M. Rodberg et dans le ciel de Braine-le-Compte pour M. Getteman (*). Sabatier invite M. Rodberg à témoigner à l'antenne sur le thème «J'ai vu un ovni et j'en ai la preuve». Mais tandis que M. Rodberg raconte son observation, Sabatier, qui a aussi en sa possession le film de M. Getteman, fait diffuser ce dernier document, jugé plus spectaculaire. Il s'ensuit un dialogue surréaliste entre le témoin et l'animateur :

*- Voua allez nous dire ce que voua avez vu. **Alors** c'eat ça ?*
- C'eat ça, oui.

Pourquoi Lucien Clerebaut, secrétaire général de la SOBEPS, qui s'est largement exprimé lors de l'émission, n'est-il pas intervenu pour rétablir la vérité ? C'est la question que beaucoup se posent.

(*) Voir Phénomèna n° 3, mai 1991, p. 5.



Monsieur Rodberg, lors de son passage sur TF1.

il faudra plus qu'une rumeur et qu'une preuve perdue pour nous convaincre

A l'occasion des cinquièmes Rencontres Européennes de Lyon consacrées au phénomène ovni (8), on a pu prendre connaissance d'une nouvelle rumeur mettent en cause l'armée belge : le «triangle volant» serait un Ultra Léger Motorisé piloté par un officier de la Force Aérienne.

Voici les informations que nous avons pu recueillir à ce sujet. En juillet 90, un certain Hans Van Kampen faisait part à Filip Re-

koms, du National UFO Center (Nufoc) de Belgique, de son avis : *«Le responsable de la vague d'ovnis est un pilote wallon qui a construit un ULM volant illégalement la nuit. On chuchote son nom sur les aéroports belges, la Régie des Voies Aériennes a des soupçons et des informateurs politiques sont au courant, depuis fin novembre 1989».*

L'information fut publiée en août 1990 dans la revue ufologique allemande **CENAP Report.** Notre collègue belge **Wim** Van **Utrecht** a voulu en savoir plus et a contacté au cours de ce même mois d'août M. **Hans** Van **Kampen.** Ce dernier déclara avoir obtenu ses informations de M. Sylvain **Deweert,** président de l'Association Belge des Propriétaires d'Avions, membre du Parlement Européen et chargé de communication de plusieurs associations aéronautiques. Mais lorsque Wim Van Utrecht interrogea Sylvain Deweert, ce dernier ne put que lui confirmer que de telles rumeurs existaient dans le milieu de l'aéronautique.

M. Van Kampen déclara aussi posséder un film vidéo prouvant sans conteste que le «triangle volant» n'était qu'un ULM. M. Re**koms** insista à plusieurs reprises pour obtenir une copie de la bande. Sans succès. M. Van Kampen indiqua finalement que la «preuve» était égarée parmi d'autres documents dans ses archives...

Il faudra plus qu'une rumeur et une preuve perdue pour nous convaincre.

Renaud Marhic

(merci à Philippe Rolland et Jacques **Scornaux)**

Notes et références

1. Inforespace, n° 80, avril 1991, pp. 23-26.
2. Cette association de «citoyens contre le secret sur les ovnis» s'est spécialisée dans l'obtention et la diffusion de documents émanant de divers organismes officiels (CIA, FBI, US Air Force, etc.). Le présent télex a été transmis au **CAUS** par Robert Todd.
3. Il s'agit du Colonel De Brouwer, aujourd'hui Général, chef de la section «Opérations» de **l'Etat-Major** de la Force Aérienne, chargé du décollage des F16 en cas d'alerte.
4. Physicien, membre de la SOBEPS.
5. «La SOBEPS et les officiels», Inforespace, **n°** 80, avril 1991, pp. 45-51.
6. "Ovnis belges : émois en plat pays", Phénomèna, n° 1, janvier 1991, pp. 14-19.
7. Idem.
8. Voir article pp. 4-6.

Bloc-notes

❐ 1967, un jeune acteur américain acceptait le premier rôle d'une série télévisée qu'on pouvait penser banale. Trente ans plus tard, Roy Thinnes, alias David Vincent, était à Paris, étonné que les gens le saluent dans la rue le petit doigt levé. Mais entre-temps, "Les Envahisseurs" avaient connu un succès international. En 1987, Roy Thinnes dissertait devant les journalistes de **"Libé"** et du **"Parisien"** sur sa propre observation d'ovni, sa dernière enquête sur le terrain et évoquait une suite au feuilleton qu'il appelait de ses voeux. A défaut, Hitachi nous offre aujourd'hui un spot de pub pour caméscope. **Avec la** même conviction, David Vincent y raconte le raccourci, le vaisseau spatial et bien sûr l'incrédulité du monde. Ah... si seulement il avait eu à l'époque son caméscope Hitachi... (presse et télévision).

❐ Chris devrait parcourir 46 villes cet été pour une tournée d'adieu du film documentaire qu'il projette sur les ovnis (à partir du 8 juillet).

❐ Ce mois-ci, devrait paraître un article dans le **Figaro** Magazine, Edition Rhône-Alpes, présentant les activités de nos amis d'SOS **OVNI/Dauphiné.**

❐ Le dossier "spécial ovni" qui était prévu dans **Les dossiers de l'Histoire Mystérieuse,** en **ce** mois **de** juillet, est reporté à une date ultérieure.

❐ Lointain ! La bibliothèque publique, scientifique et technique de l'URSS vient de solliciter un spécimen de votre revue favorite. Comme quoi les nouvelles vont vite...

• **Ca** y est ! SOS OVNI est désormais - selon l'expression consacrée - une marque déposée protégée par l'Institut National de la Propriété Industrielle. Du même coup, sont protégés les colloques, congrès, éditions de revues, serveurs télématiques, etc... entrepris par notre association. Qu'on se le dise...!

❐ Selon Tokio Kikuchi, chercheur japonais travaillant à l'Université Kuochi, au Japon et collaborateur du Dr. Terence Meaden sur le problème des cercles céréaliers anglais, ceux-ci seraient bien provoqués par des vortex plasmatiques. Dans une déclaration notamment reprise par l'AFP, ce chercheur affirme avoir pu modéliser, grâce à de puissants ordinateurs, les formations **fluidiques** à l'origine de la création des cercles.

❐ Selon des infos qui nous parviennent du CAUS, une nouvelle expertise de certains documents-clé du **MJ12,** faite par le chercheur américain **Willy** Smith, démontrerait, encore une fois qu'il s'agit de faux fabriqués à la photocopieuse.

Revue de Presse

Tous les bimestres, nous vous présentons, ici, une revue (non exhaustive) de la presse, spécialisée ou non, française et étrangère, écrite ou audiovisuelle. L'adresse des revues peut être obtenue sur simple demande auprès de la rédaction.

Suède

Imaginez une pincée d'astronomie, une de radioamateurisme, une cuillerée de coupures de presse diverses, saupoudrez de beaucoup d'ufologie et vous aurez une idée assez précise de ce à quoi ressemble le **Bulletin de la SAF** (Solna Astronomiska Fôrening), association créée (tout de même !) en 1955. Dans le présent numéro (vol. 23, n° 2, 1991) une enquête de Marc Tolosano sur le cas de Sospel (Alpes Maritimes) d'avril 1983, entre bien d'autres choses.

Brésil

Petit trimestriel sympathique, **Supysaua** (terme emprunté à la tribu brésilienne Nheêngatù signifiant «la vérité, seulement la vérité») est l'organe du GUG (Groupe Ufologique de Guaruja). Dans ce numéro (n° 21, 1er trimestre 1991) de surprenants phénomènes lumineux au-dessus d'Iporanga, boules de lumière à Paraty (à proximité d'Ubatuba), rencontres des 1er, 2ème et 3ème type sur le littoral nord du pays, un récapitulatif des sites militaires brésiliens survolés par des ovnis, etc. etc.

USA

Et si l'objet tombé à Roswell (voir **Phénomèna** n° 3) n'était qu'un «simple» ballon. C'est en tout cas ce que postule le chercheur américain John Keel, cité par **OMNI** (mai 1991). Et les précisions sont intéressantes... Durant une période de six mois, à partir du 3 novembre 1944, les japonais lancèrent une attaque aérienne contre les Etats-Unis. 9300 ballons «Fu-Go», munis chacun d'une charge de 25 kg d'explosifs, qui, portés par les courants d'altitude (jet stream), causèrent 285 incidents sur le continent américain entre le 4 novembre 44 et le 8 août 45. Selon Keel, bien que peu d'accidents furent à déplorer, une femme et cinq enfants trouvèrent tout de même la mort en essayant d'extraire un de ces ballons d'un bois proche. Parce que le Bureau Américain de Censure avait demandé aux médias de ne pas évoquer les incidents liés aux ballons, et parce que les rédacteurs acceptèrent en nombre, les japonais crurent que leur attaque massive avait été un fiasco. Pour Edward Doty, météorologue et responsable, en 1948, du secteur «ballons» à Holloman AFB, *«en aucune façon un de ces ballons n'aurait pu rester en l'air durant deux ans»*. Argument également repris par Kevin Randle, co-auteur d'un ouvrage sur Roswell alors que Peter Gersten, autre spécialiste de Roswell affirme qu'il lui *«semble que l'explication de Keel s'approche d'avantage de la vérité que ceux qui croient en des objets extraterrestres»*.

USA

Il pleut des soucoupes ! Selon de nouveaux témoignages recueillis par des collaborateurs du **Mufon UFO Journal** (n° 275, mars 1991), il n'y aurait pas eu que l'impact de Roswell ! On ne peut que rester perplexe en découvrant qu'un deuxième objet se serait écrasé à quelques kilomètres de cette ville quelque part entre les lieux mythiques de Lubbock et El Paso, à quelques jours, voir quelques heures près. C'est en tout cas ce que soutient (avec force détails) Gerald Anderson, 5 ans en 1947. Comme souvent, le témoin donne de nombreux détails qui ne manqueront pas d'occuper les enquêteurs américains durant des mois (description de divers autres témoins, des militaires arrivés sur les lieux). Déjà des voix s'élèvent pour contester cette véritable averse d'objets. S'il est en effet intellectuellement possible d'imaginer la chute de «quelque chose», il reste impensable que deux objets mystérieux se soient rencontrés à proximité immédiate d'un des déserts les plus surveillés du Monde.

Mais aussi :

❒The journal of Meteorology, vol 16, n° 158 (Grande-Bretagne) • Cenap Report, n° 183, 5-91 (Allemagne) ❒Le trait d'Union, n° 4, 1er trimestre 1991 (France) ❒ Notizie UFO, n° 34, mai 1991 (toujours aussi informé)(Italie) ❒ Darse Cuenta, n° 3, mai 1991 («sciences», spiritualité, ufologie, parapsychologie, naturisme) (Argentine) ❒Mufon UFO Journal, n° 276, avril 1991, (intéressant retour de Schmitt et Randle sur les papiers de Moore et Shandera consacrés à Roswell) (USA) ❒ Quatrième Dimension, n° 4, avril 1990 et n° 5, mai 1990 (les photos font leur apparition dans ce journal)(URSS) D